

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	3H314S1
MISE A JOUR du 15/03/2022	
SOCIETE TITULAIRE	SYSTEME
AXIMUM Industrie	ROCALINE JAUNE
8, rue Jean Mermoz 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE	Nature du système BPI

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT	
Bande Préfabriquée Thermocollée non rétroréfléchissante de couleur jaune, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés appliquée en 2 passes. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.	
Passe n°1 : Bande de bitume	
Passe n°2 : Bande préfabriquée	
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)	

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Application manuelle avec chalumeau et bande bitume

DOSAGES PRODUITS
DOSAGES APPLIQUES :
<u>BANDE PREFABRIQUEE :</u>
Bande de bitume 100 %
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :
T° air : 22 °C T° sol : 24 °C Hygrométrie : 66 % Vent : 17 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Bande préfabriquée	2.01 g/ml	60.2 %		
Bande de bitume	1.50 g/ml	28.0 %		

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL												
CARACTERISTIQUES DU SITE :		N2	60	Chaussée PARIS > PROVINCE		PR	15.3	à	15.9	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX				Application en : 2005 - R001		PMT : 0.92 mm				2005	7860	19
CARACTERISATION DU PRODUIT :												
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)												
Classe de roulage Nb de passages de roues Exigences :		Visibilité de nuit RI (mcd.m-2.lx-1)	Adhérence SRT 0.45	Visibilité de jour								
				Chromaticité		Qd (mcd.m-2.lx-1)						
				(x)	(y)							
				Jaune permanent		80						
Etat neuf		/	0.68	0.4570	0.4730	207						
(P2) 100000		/	0.48	0.4340	0.4600	179						
(P3) 200000		/	0.52	0.4430	0.4590	175						
(P4) 500000		/	0.55	0.4360	0.4650	169						
(P5) 1000000		/	0.51	0.4260	0.4530	168						
(P5) 1000000			Classe S1	/		Classe Q3						
ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)												
Organisme Technique représenté par : CEREMA												
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/												

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	 D. DUPONT Le 01/06/2022
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :	
 EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140